

ASSURANCE CONSTRUCTION : L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE, LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA311	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	736,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 24/06/2025 au 24/06/2025
- Du 18/11/2025 au 18/11/2025

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances jurisprudentielles, législatives et réglementaires en construction

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur expose et analyse avec les participants les dernières évolutions jurisprudentielles, législatives et réglementaires

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité législative, jurisprudentielle ou réglementaire.

- A. Marché de l'assurance construction
- B. Apports de la loi ELAN
- C. Réception: les dangers de la mise en œuvre de l'assurance obligatoire au regard de circonstances non maîtrisables
- D. Critère flou de l'impropriété à la destination :
 - 1. Dangers de la notion et de son extension
 - 2. Actualité jurisprudentielle
- E. Bouleversement: le sort des éléments d'équipement installés sur un ouvrage existant
- F. Activités déclarées: détermination de l'objet de la police
- G. Déclaration du risque: impact sur l'assurance
- H. Action directe du maître de l'ouvrage
- I. Dommages-ouvrage

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats construction
Chargés d'indemnisation construction
Chargés de clientèle
Agents généraux
Courtiers
Maîtres d'oeuvre

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

736,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:39